

Programme de formation

Initiation (on-line) en gestion des risques amiante pour les donneurs d'ordre

But de la formation

En qualité de propriétaire, vous êtes responsable des dommages que votre bien pourrait causer à la santé d'un tiers.

En qualité de donneur d'ordre (employeur, maître d'ouvrage ou maître d'œuvre) vous êtes responsable des conséquences de vos opérations en terme de santé publique et sur la santé des intervenants.

Cette formation vous permet d'identifier les risques, vos obligations et les bonnes pratiques liés à la gestion d'un bien ou d'un chantier en présence d'amiante avérée ou soupçonnée.

Cette application porte initialement sur les immeubles bâtis avant 1997 et s'étend sur toute opération d'aménagement, maintenance, travaux neufs, réhabilitation ou démantèlement :

- de terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport
- de matériels roulants ferroviaires et autres matériels roulants de transports
- de navires, bateaux et autres engins flottants
- d'aéronefs
- de process industriels

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les situations nécessitant un repérage amiante, une évaluation du niveau d'empoussièrement, une action de désamiantage ou d'encapsulage
2. Evaluer les risques sanitaires, juridiques, opérationnels et financiers liés à la présence d'amiante
3. Reconnaître les parties prenantes dans la gestion du risque amiante, leurs responsabilités, leurs prérogatives et habilitations requises
4. S'orienter vers les références réglementaires adéquats en matière de gestion du risque amiante
5. Assurer la maîtrise des risques d'expositions liés aux activités conduites en présence d'amiante, par la sélection des intervenants

Pré-requis

Connaissances de bases en matière de réglementation (recommandées)

- Un module d'initiation à la réglementation française est par ailleurs proposé par l'organisme

Occuper ou avoir pour ambition d'occuper des fonctions de maître d'ouvrage, maître d'œuvre, donneur d'ordre, bailleur ou gestionnaire immobilier.

Type de public

- Propriétaires d'immeubles bâtis
- Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres et autres donneurs d'ordres
- Gestionnaires immobiliers

- Syndics
- Responsables de services techniques et ressources humaines
- Salariés et demandeurs d'emplois
- Créateurs ou gestionnaires d'entreprises

Moyens pédagogiques

- Support pédagogique accessible sur notre site de e-learning (formations.kevadel.com)
- Salle de formation virtuelle, accessible tout au long de la journée pour interagir avec le formateur et les autres stagiaires durant les phases de travail individuel
- Quizz en ligne
- Vidéos pédagogiques
- Visites virtuelles
- Formation animée par un formateur habilité et expérimenté dans le domaine de l'amiante (diagnostic, accompagnement, conseil et formations SS4, repérage et maîtrise d'ouvrage)

Sanction de la formation

- Attestation de présence rédigée sur la base des temps de connexion effectifs
- Evaluation des acquis de la formation par le biais d'un questionnaire accessible sur notre site (formations.kevadel.com)

Programme

Mise à disposition des supports 24 heures à l'avance sur notre plateforme de e-learning

Accueil, présentation et modalités

Présentation de l'amiante et des MPCA

- Propriétés
- Origines
- Usages

Visite virtuelle d'un bâtiment

- Travail dirigé : Repérer les éléments susceptibles de contenir de l'amiante
- Débriefing

Les risques liés à l'amiante

- Sanitaire
- Juridique
- Opérationnel
- Financier

Normes et réglementation liées à l'amiante

- Code du travail

- Code de la santé publique
- Code de l'environnement
- Référentiels techniques

Diagnostics et dossiers amiante

- Organisation, motifs et limites des diagnostics et mesures atmosphériques portants sur l'amiante
- Présentation des exigences et techniques liées aux repérages et analyses
- Mesures curatives et correctives imposées ou recommandées en cas de présence d'amiante

Prévention du risque d'exposition à l'amiante en situation de travail

- Qualification des intervenants
- Evaluation des risques
- Mesures de prévention et de protection

Gestion des déchets amiante

- Principes de conditionnement
- Suivi administratif
- Filières de traitement

Evaluation en ligne

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninges
- Métaplan
- Exposés directifs
- Visites virtuelles
- Travaux dirigés
- Débriefings

Durée

7 heures (1 jour).